



AG d'automne 2026

Notice d'information

Ce document fournit des informations concernant le point 3 de l'OJ de l'AG : *Présentation du projet de rénovation de la cabane d'Orny et adoption du budget associé.*

Décision soumise au vote de l'AG

La question suivante sera soumise au vote :

L'Assemblée générale accepte-t-elle que la CORCO* poursuive la phase d'avant-projet pour la rénovation de la Cabane d'Orny avec un budget supplémentaire de CHF 60k ?

*CORCO : COMmission de la Rénovation de la Cabane d'Orny. Cette commission gère le projet de rénovation, sous mandat du Comité.

Votes possibles :

Oui

Non

Recommandation du Comité : Oui

Contexte

La cabane d'Orny doit être rénovée afin de répondre aux normes actuelles de sécurité feu et sanitaires, ainsi que pour remédier au vieillissement du bâtiment.

Depuis 2024, la section a travaillé au projet de rénovation de la cabane, en collaboration avec le CAS Central. Plusieurs étapes ont déjà été réalisées :

- 2024 - mi 2025 : Etudes préliminaires et définition des besoins
- Mi 2025 - mars 2026 : concours d'architecture et sélection du projet lauréat
- Avril 2026- octobre 2026 : phase d'avant-projet, approfondissement du projet lauréat et estimation des coûts

Le budget initial, estimé à CHF 4 mio, avait été porté à 4.5 mio sur recommandation du CAS Central lors de l'analyse des besoins. Ce montant, cohérent avec la capacité de financement de la section, a servi de référence pour le concours d'architecture.

Lors du concours d'architecture, le CAS Central a mandaté un économiste pour estimer le cout des projets sur la base des surfaces et volumes à construire. Le projet lauréat était le moins onéreux avec une estimation à CHF 4 mio.



Visualisation projet lauréat « DELTA » © Copyright memento architecture sàrl, Sion

Au cours des derniers mois, la CORCO a, sur mandat du Comité, travaillé avec l'architecte du projet, et plusieurs mandataires pour préciser le projet et estimer son coût (estimation à +/- 15%).

Lors de cette phase, les solutions les moins coûteuses ont été privilégiées, notamment pour la démolition des bâtiments existants, le réemploi des matériaux (bois et béton) et la construction de la charpente. Ces choix permettent également de réduire l'impact environnemental du projet.

Malgré la recherche de solutions économiques et une taille modeste de la cabane, le coût du projet est aujourd'hui estimé à CHF 7.1 mio, soit un montant nettement supérieur au budget initial de CHF 4.5 mio et aux capacités financières de notre section.

Le Comité souhaite donc examiner d'autres solutions pour réduire les coûts, avec un objectif à CHF 5.5 mio (+/- 15%), le budget initial de CHF 4.5 mio étant sous-dimensionné pour un projet de construction de cabanes d'une capacité de 95p en Suisse.

À ce jour, les couts engagés depuis le début du projet représentent environ CHF 230'000. La section a reçu une avance de CHF 70'000 sur la subvention du CAS Central.

Pour poursuivre ce travail et étudier des solutions moins coûteuses, le Comité demande à l'Assemblée générale d'approuver un crédit supplémentaire de CHF 60'000.

Ce montant permettra d'approfondir l'avant-projet avant de prendre une décision sur la suite de la rénovation.